

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Mesland

Numéro SIRET : 21410137000010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE BLOIS AGGLOMERATION

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Commune de MESLAND

ANNEE 2020

Code INSEE 41137	Commune de Mesland Commune de MESLAND	BP 2020
-----------------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,07%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	121,35%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	106,16%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	502 821,46	426 873,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 75 948,46

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	502 821,46	502 821,46
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	382 777,00	384 784,55

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	90 075,06	2 693,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 85 374,51

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	472 852,06	472 852,06
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	975 673,52	975 673,52
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	94 130,00	0,00	173 507,46	173 507,46	173 507,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	129 715,00	0,00	144 850,00	144 850,00	144 850,00
014	Atténuations de produits	2 100,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
65	Autres charges de gestion courante	138 226,00	0,00	152 653,00	152 653,00	152 653,00
Total des dépenses de gestion courante		364 171,00	0,00	473 310,46	473 310,46	473 310,46
66	Charges financières	3 700,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	23 030,26		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		390 901,26	0,00	498 310,46	498 310,46	498 310,46
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	3 311,00		4 511,00	4 511,00	4 511,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 311,00		4 511,00	4 511,00	4 511,00
TOTAL		394 212,26	0,00	502 821,46	502 821,46	502 821,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 821,46
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	15 000,00	0,00	13 330,00	13 330,00	13 330,00
73	Impôts et taxes	226 340,00	0,00	235 043,00	235 043,00	235 043,00
74	Dotations, subventions et participations	104 900,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00	29 500,00
Total des recettes de gestion courante		376 240,00	0,00	423 873,00	423 873,00	423 873,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		376 240,00	0,00	426 873,00	426 873,00	426 873,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		376 240,00	0,00	426 873,00	426 873,00	426 873,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	75 948,46
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 821,46
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 511,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 200,00	7 546,03	24 841,00	24 841,00	32 387,03
204	Subventions d'équipement versées	21 000,00	0,00	33 120,00	33 120,00	33 120,00
21	Immobilisations corporelles	181 700,00	82 529,03	305 111,00	305 111,00	387 640,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		244 728,00	90 075,06	363 072,00	363 072,00	453 147,06
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 100,00	0,00	19 705,00	19 705,00	19 705,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 537,91		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 637,91	0,00	19 705,00	19 705,00	19 705,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		280 365,91	90 075,06	382 777,00	382 777,00	472 852,06
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		280 365,91	90 075,06	382 777,00	382 777,00	472 852,06

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 852,06

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	73 928,00	2 693,00	156 500,00	156 500,00	159 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	83 000,00	0,00	178 766,00	178 766,00	178 766,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		156 928,00	2 693,00	335 266,00	335 266,00	337 959,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	37 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	67 000,00	0,00	19 007,55	19 007,55	19 007,55
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		104 000,00	0,00	45 007,55	45 007,55	45 007,55
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		260 928,00	2 693,00	380 273,55	380 273,55	382 966,55
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 311,00		4 511,00	4 511,00	4 511,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 311,00		4 511,00	4 511,00	4 511,00
TOTAL		264 239,00	2 693,00	384 784,55	384 784,55	387 477,55

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	85 374,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 852,06

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 511,00
--	-----------------

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	173 507,46		173 507,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	144 850,00		144 850,00
014	Atténuations de produits	2 300,00		2 300,00
65	Autres charges de gestion courante	152 653,00		152 653,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	4 511,00	4 511,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	20 000,00		20 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		498 310,46	4 511,00	502 821,46

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 821,46
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	19 705,00	0,00	19 705,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	32 387,03	0,00	32 387,03
204	Subventions d'équipements versés	33 120,00	0,00	33 120,00
21	Immobilisations corporelles (6)	387 640,03	0,00	387 640,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		472 852,06	0,00	472 852,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 852,06
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 330,00		13 330,00
73	Impôts et taxes	235 043,00		235 043,00
74	Dotations, subventions et participations	116 000,00		116 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	0,00	29 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
Recettes de fonctionnement - Total		426 873,00	0,00	426 873,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	75 948,46
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 821,46
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26 000,00	0,00	26 000,00
13	Subventions d'investissement	159 193,00	0,00	159 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	178 766,00	0,00	178 766,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		4 511,00	4 511,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		363 959,00	4 511,00	368 470,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	85 374,51
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	19 007,55
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 852,06
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	94 130,00	173 507,46	173 507,46
60611	Eau et assainissement	1 900,00	1 900,00	1 900,00
60612	Énergie - Électricité	19 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	2 200,00	3 600,00	3 600,00
60623	Alimentation	1 600,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement		250,00	250,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	3 000,00	3 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	200,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	600,00	1 200,00	1 200,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	400,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures		100,00	100,00
611	Contrats de prestations de services		674,00	674,00
6132	Locations immobilières		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 400,00	2 500,00	2 500,00
61521	Terrains	500,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	18 500,00	44 500,46	44 500,46
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	2 000,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	500,00	500,00	500,00
61551	Matériel roulant	2 500,00	2 500,00	2 500,00
61558	Autres biens mobiliers	2 500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	3 000,00	3 300,00	3 300,00
6161	Assurance multirisques	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6182	Documentation générale et technique	950,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation		0,00	0,00
6188	Autres frais divers	300,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires		2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	150,00	150,00	150,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 700,00	1 700,00
6251	Voyages et déplacements		100,00	100,00
6256	Missions	400,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	450,00	450,00	450,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 600,00	3 600,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 200,00	600,00	600,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	130,00	130,00	130,00
6284	Redevances pour services rendus	750,00	750,00	750,00
62876	A un GFP de rattachement	1 900,00	1 000,00	1 000,00
62878	A d'autres organismes		50,00	50,00
63512	Taxes foncières	3 400,00	4 000,00	4 000,00
6353	Impôts indirects		14 203,00	14 203,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	129 715,00	144 850,00	144 850,00
6218	Autre personnel extérieur		19 000,00	19 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	85,00	70,00	70,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 850,00	1 850,00	1 850,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	230,00	230,00	230,00
6411	Personnel titulaire	90 000,00	85 000,00	85 000,00
6413	Personnel non titulaire		0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	16 500,00	16 500,00	16 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	4 100,00	4 100,00

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		600,00	600,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 250,00	1 300,00	1 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	800,00	700,00	700,00
014	Atténuations de produits	2 100,00	2 300,00	2 300,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs		300,00	300,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	2 100,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	138 226,00	152 653,00	152 653,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..		700,00	700,00
6531	Indemnités	26 000,00	28 000,00	28 000,00
6532	Frais de mission		0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 150,00	1 200,00	1 200,00
6535	Formation		1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	14 076,00	14 203,00	14 203,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales		0,00	0,00
65548	Autres contributions	93 000,00	103 000,00	103 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	4 000,00	4 500,00	4 500,00
65888	Autres		50,00	50,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		364 171,00	473 310,46	473 310,46
66	Charges financières (b)	3 700,00	5 000,00	5 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 700,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	23 030,26	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		390 901,26	498 310,46	498 310,46
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	3 311,00	4 511,00	4 511,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	3 311,00	4 511,00	4 511,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 311,00	4 511,00	4 511,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 311,00	4 511,00	4 511,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		394 212,26	502 821,46	502 821,46

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 821,46
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	500,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		22 800,00	22 800,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	500,00	7 200,00	7 200,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 000,00	13 330,00	13 330,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		600,00	600,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal		230,00	230,00
70848	aux autres organismes	15 000,00	12 500,00	12 500,00
73	Impôts et taxes	226 340,00	235 043,00	235 043,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	166 000,00	172 000,00	172 000,00
73211	Attribution de compensation	30 000,00	31 673,00	31 673,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	9 000,00	9 000,00	9 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	340,00	370,00	370,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	9 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations, subventions et participations	104 900,00	116 000,00	116 000,00
7411	Dotation forfaitaire	75 000,00	71 000,00	71 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	17 500,00	17 000,00	17 000,00
742	Dotations aux élus locaux	2 900,00	3 000,00	3 000,00
744	FCTVA		3 500,00	3 500,00
74718	Autres		0,00	0,00
74752	Recette liée au fonds de compensation des charges territoriales		0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		12 000,00	12 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 500,00	29 500,00	29 500,00
752	Revenus des immeubles	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	500,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		376 240,00	423 873,00	423 873,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		3 000,00	3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		3 000,00	3 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		376 240,00	426 873,00	426 873,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		376 240,00	426 873,00	426 873,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	75 948,46
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 821,46
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	23 200,00	24 841,00	24 841,00
2031	Frais d'études	20 900,00	22 400,00	22 400,00
2051	Concessions et droits similaires	2 300,00	2 441,00	2 441,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	21 000,00	33 120,00	33 120,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		21 000,00	21 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	21 000,00	12 120,00	12 120,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	181 700,00	305 111,00	305 111,00
2111	Terrains nus	7 000,00	4 000,00	4 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		165 000,00	165 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	78 000,00	0,00	0,00
21316	Équipements du cimetière	4 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	83 000,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport		0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		7 111,00	7 111,00
2151	Réseaux de voirie	5 000,00	11 000,00	11 000,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
21533	Réseaux câblés		38 000,00	38 000,00
21534	Réseaux d'électrification		68 000,00	68 000,00
21538	Autres réseaux		6 000,00	6 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 200,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00
2184	Mobilier	2 500,00	2 500,00	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles		3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 828,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 828,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		244 728,00	363 072,00	363 072,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 100,00	19 705,00	19 705,00
1641	Emprunts en euros	31 000,00	16 771,00	16 771,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 100,00	0,00	0,00
16818	Autres prêteurs		2 934,00	2 934,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 537,91	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 537,91	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 637,91	19 705,00	19 705,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		280 365,91	382 777,00	382 777,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		0,00	0,00
102291	Reprise sur F.C.T.V.A.		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
204421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		280 365,91	382 777,00	382 777,00

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2019 (11)		90 075,06	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		472 852,06	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	73 928,00	156 500,00	156 500,00
1321	Etat et établissements nationaux	34 100,00	48 000,00	48 000,00
1322	Régions	4 000,00	48 000,00	48 000,00
1323	Départements	17 000,00	49 000,00	49 000,00
13251	GFP de rattachement		1 500,00	1 500,00
1326	Autres établissements publics locaux		10 000,00	10 000,00
1328	Autres		0,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	18 828,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	83 000,00	178 766,00	178 766,00
1641	Emprunts en euros	83 000,00	178 766,00	178 766,00
16818	Autres prêteurs		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		156 928,00	335 266,00	335 266,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	104 000,00	45 007,55	45 007,55
10222	F.C.T.V.A.	34 093,00	23 000,00	23 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 907,00	3 000,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	67 000,00	19 007,55	19 007,55
Total des recettes financières		104 000,00	45 007,55	45 007,55
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		260 928,00	380 273,55	380 273,55
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)/(8)	3 311,00	4 511,00	4 511,00
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations		0,00	0,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	3 311,00	3 311,00	3 311,00
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études		1 200,00	1 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 311,00	4 511,00	4 511,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 311,00	4 511,00	4 511,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		264 239,00	384 784,55	384 784,55

		+
RESTES A REALISER 2019 (10)	2 693,00	
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	85 374,51	
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	472 852,06	

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					247 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					247 000,00									
FS1007/1D0070	CAISSE EPARGNE	29/07/2016		15/12/2016	36 000,00	F		0.68	0.71909		T	X	N	A-1
4962910	CAISSE EPARGNE	21/07/2017		08/12/2017	81 000,00	F		1.33	1.38655		T	X	N	A-1
5380131	CAISSE EPARGNE	26/11/2018		12/12/2018	65 000,00	F		1.57	1.58093		T	X	N	A-1
024414E	CAISSE EPARGNE	21/09/2019		15/01/2020	65 000,00	F		0.43	0.43		T	X	N	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					14 669,00									
16818 Autres prêteurs (total)					14 669,00									
AFC: 000000000	CAF DE LOIR-ET-CHER	12/05/2017		24/07/2019	14 669,00	F		0.0	8.22144		A	X	N	F-1
Total général					261 669,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		220 547,12					16 770,09	2 271,19	0,00	163,99
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		220 547,12					16 770,09	2 271,19	0,00	163,99
FS1007/1D0070	N	0,00		24 567,22	6,67	F		0.71909	3 568,87	157,97	0,00	6,35
4962910	N	0,00		69 854,17	12,67	F		1.38655	5 061,59	903,89	0,00	55,06
5380131	N	0,00		61 125,73	13,92	F		1.58093	3 935,45	936,59	0,00	47,39
024414E	N	0,00		65 000,00	14,75	F		0.43	4 204,18	272,74	0,00	55,19
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		11 735,00					2 934,00	0,00	0,00	0,00
16818 Autres prêteurs (total)		0,00		11 735,00					2 934,00	0,00	0,00	0,00
AFC: 000000000	N	0,00		11 735,00	3,50	F		8.22144	2 934,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		232 282,12					19 704,09	2 271,19	0,00	163,99

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
AFC: 000000000	CAF DE LOIR-ET-CHER	14 669,00	11 735,00	1	5,00				0,00	0	8.22144	0,00	0,00	5,05 %
TOTAL (F)		14 669,00	11 735,00									0,00	0,00	5,05 %
TOTAL GENERAL		14 669,00	11 735,00									0,00	0,00	5,05 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	94,95%					
	Montant en euros	220 547,12					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	5,05%					
	Montant en euros	11 735,00					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 17 133,25€			13/03/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	achat véhicule utilitaire reprise de l'ancien a l'euro symboliqu	5	
Linéaire	Subvention d'équipement SIDELC	10	13/03/2014

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		19 705,00	19 705,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		19 705,00	19 705,00
1641	Emprunts en euros	16 771,00	16 771,00
1681	Autres emprunts	2 934,00	2 934,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 705,00	90 075,06	D001 0,00	109 780,06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		30 511,00	III 30 511,00
Ressources propres externes de l'année (a)		26 000,00	26 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	23 000,00	23 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		4 511,00	4 511,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	3 311,00	3 311,00
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 200,00	1 200,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	30 511,00	2 693,00	85 374,51	19 007,55	137 586,06

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 109 780,06
Ressources propres disponibles	IV 137 586,06
Solde	V = IV - II (6) + 27 806,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	1	2	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	0	1	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	2	3	3	0	3
ADJOINT TECHNIQUE	C	0	1	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2e cl	C	0	1	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1e cl	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	3	5	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AGGLOPOLYS		Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	3 000,00
Autres organismes de regroupement			
SIVOS MESLAND MONTEAU VEUVES		Sans fiscalité propre	90 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire, Philippe GUETTARD,
A Mesland, le 03/03/2020
Le Maire, Philippe GUETTARD,

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Mesland, le 05/03/2020

Date de convocation : 28/02/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Philippe GUETTARD	
Didier LAFFRAY	
Evelyne PEUDEVIN	
Gilles MORISSET	
Jérôme DELPY	
Cédric ODONNAT	
Isabelle GIRAUD	
Dimitri MULTEAU	
Jean-Pierre GÉRARD	
Catherine DAVID	
Christophe BOYER	
Jérôme HELTZLÉ	
Christian BRUNO	

Commune de Mesland - 41 - Commune de MESLAND	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Richard GASNIER	
-----------------	--

Certifié exécutoire par le Maire, Philippe GUETTARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Mesland, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.19	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.24	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.26	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.27	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.28	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.29	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.30	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.32	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.33	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.34	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)